

Déclaration de Salamanque et Cadre d'Action

pour l'éducation et les besoins spéciaux

Adoptés par la
Conférence mondiale sur l'éducation et les
besoins éducatifs spéciaux: Accès et qualité
Salamanque, Espagne, 7-10 juin 1994

Préface

Plus de 300 participants représentant 92 gouvernements et 25 organisations internationales se sont réunis à Salamanque (Espagne), du 7 au 10 juin 1994, afin de faire avancer l'objectif de l'éducation pour tous en examinant les changements de politique fondamentaux requis pour promouvoir l'approche intégratrice de l'éducation, c'est-à-dire pour permettre aux écoles d'être au service de tous les enfants, et en particulier de ceux qui ont des besoins éducatifs spéciaux. Organisée par le Gouvernement espagnol en coopération avec l'UNESCO, cette Conférence a rassemblé des hauts responsables de l'éducation, des administrateurs, des responsables politiques et des spécialistes, ainsi que des représentants de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et d'organismes donateurs.

La Conférence a adopté la Déclaration de Salamanque sur les principes, les politiques et les pratiques en matière d'éducation et de besoins éducatifs spéciaux ainsi qu'un Cadre d'action. Ces deux documents sont inspirés par le principe de l'intégration et la reconnaissance de la nécessité de travailler à la création d'"écoles pour tous" - c'est-à-dire d'établissements accueillant tous les enfants, exaltant les différences, épaulant les élèves dans leur apprentissage et répondant aux besoins individuels de chacun. En cela, ils représentent une importante contribution aux efforts entrepris pour réaliser l'éducation pour tous et pour améliorer l'efficacité pédagogique des établissements scolaires.

Les besoins éducatifs spéciaux -
préoccupation commune aux pays du Nord et

du Sud - ne pourront être pris en compte isolément. Ils doivent faire partie d'une stratégie éducative globale et, pour tout dire, de nouvelles politiques économiques et sociales. Ils appellent une réforme majeure des écoles ordinaires.

Les présents documents reflètent un consensus international sur les orientations à adopter à l'avenir en matière d'éducation et de besoins éducatifs spéciaux. L'UNESCO est fière d'être associée à cette Conférence et à ses importantes conclusions. Toutes les parties concernées doivent à présent s'employer à relever le défi et à oeuvrer pour que l'éducation soit véritablement POUR TOUS, et en particulier pour les plus vulnérables et ceux qui ont les plus gros besoins. L'avenir n'est pas écrit d'avance, il sera façonné par nos valeurs, nos idées et nos actions. Notre réussite au cours des années à venir ne dépendra pas tant de ce que nous faisons que de ce que nous accomplirons.

J'ai espoir que tous ceux et toutes celles qui liront la présente brochure aideront à l'application des recommandations de la Conférence de Salamanque en s'efforçant de mettre son message en pratique dans leurs domaines de compétence respectifs.

Federico Mayor

DECLARATION DE SALAMANQUE

SUR LES PRINCIPES, LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX

Réaffirmant le droit de toute personne à l'éducation, tel qu'il est énoncé dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, et **renouvelant** l'engagement pris par la communauté internationale lors de la Conférence Mondiale sur l'Éducation pour Tous, de 1990, d'assurer l'application universelle de ce droit, indépendamment des différences individuelles;

Rappelant les diverses déclarations des Nations Unies, dont l'aboutissement a été l'adoption, en 1993, des Règles des Nations